

FA 249 FICHE TECHNIQUE



Intérieurs /extérieurs



En seau

Fixateur pour systèmes acryliques







Au pinceau







# Composition

FA 249 est une dispersion dans l'eau de copolymères acryliques en émulsion aqueuse résistante aux alcalis et d'adjuvants spécifiques qui en améliorent la maniabilité.

## Conditionnement

- Seaux d'env. 16 l et 5 l

## **Domaine d'utilisation**

FA 249 est doté d'une excellente compatibilité avec des enduits à base de chaux-ciment et est utilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur comme isolant, fixateur ou stabilisant du support avant l'application des produits de finition du SYSTÈME ACRYLIQUE et ACRYL-SILOXANE, aussi bien peintures que revêtements.

# Préparation du support

Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant et notamment au DTU n° 59.1.

Dans le cas de nouvelles surfaces murales, avant d'appliquer le fixateur FA 249, attendre au moins 28 jours après la réalisation du support. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc. Le support doit être solide, propre, sec, sans poussière et cohésif. Éliminer, par tout moyen mécanique adapté, les restes et traces de peinture ou d'enduit non-adhérent ou peu cohésive.

### Mise en œuvre

Conditions d'application conformément au DTU n° 59.1.

Appliquer FA 249 au pinceau ou au rouleau, en veillant à le répartir de manière uniforme et en évitant la formation de coulées.

Diluer un volume de FA 249 dans 6 à 8 volumes d'eau et appliquer le produit au pinceau ou au rouleau.

La dilution de FA 249 varie en fonction du type et de l'absorption du support ; il est donc toujours opportun de l'évaluer par un essai préliminaire d'application sur le support spécifique.

Avant d'appliquer des peintures ou des revêtements, attendre au moins 6 à 8 heures après l'application du fixateur.







### Recommandations

- · Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Consulter toujours la fiche technique et de sécurité avant l'utilisation.
- · Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- · La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Ne pas appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil ou par grand vent.
- Appliquer FA 249 uniquement sur des supports parfaitement secs.
- · Ne pas appliquer en présence de remontée d'humidité.
- · Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/ chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

FA 249 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour la dilution avec de l'eau.

#### Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 12 mois.

Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### Qualité

FA 249 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques	
Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	env. 1 kg/l
Consommation (**)	env. 30 à 50 g/m² (0,03 à 0,05 l/m²)
Rendement (**)	env. 25 m²/l
Classification AFNOR NF T 36-005	Famille 1 - Classe 7b2
(**) Les valeurs se rapportent au produit appliqué sur des supports lisses et moyennement poreux ; il est conseillé de les déterminer à l'aide d'un essai préalable sur le support spécifique.	
L'Agrément Technique Européen ETA est disponible pour l'utilisation du produit dans des systèmes d'isolation thermique extérieure des bâtiments.	
Le certificat BBA est disponible.	
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Catégorie A/g, PA: COV max 30 g/l teneur maximale en COV dans le produit < 30 g/l
Classe d'émissions du produit selon le Décret de la République Française du 19 avril 2011	Classe A

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays: (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.



